



Mairie de Tarbes
Cabinet du Maire

Communiqué de PRESSE

Le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) prévoit la transformation profonde du quartier Bel-Air en intervenant fortement sur l'habitat et les équipements publics, pour répondre aux problématiques en termes de contexte urbain et de caractéristiques du bâti existant.

Le 1^{er} juillet 2021, une convention portant mise en œuvre du NPNRU sur le territoire de la communauté d'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées (CATLP) a été signée entre : l'Etat, la région Occitanie, le département des Hautes-Pyrénées, les communes de Tarbes et Lourdes, l'OPH 65, la SEMI Tarbes, la Caisse des Dépôts, Action Logement, le GIP Politique de la ville Tarbes Lourdes Pyrénées et la CAF.

Le projet prévoit diverses mutations foncières visant à améliorer l'attractivité du quartier Bel-Air et, plus largement, du centre-ville tarbais.

Dans ce cadre, et par arrêté municipal en date du 13 avril 2026, M. le Maire de Tarbes a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable au projet d'affirmation du caractère privé d'espaces de circulations publiques de fait, par assimilation aux procédures de déclassement régies par le code de la voirie routière.

Les emprises du projet concernées par cette démarche porte sur un espace de parking et voie de circulation pour une surface de 2782 m², et sur un stade à usage direct du public pour une surface de 2531 m².

L'enquête a débuté le mercredi 6 mai 2026 et se terminera le vendredi 22 mai 2026.

Pendant toute la durée de l'enquête, un dossier est tenu à la disposition du public en mairie de Tarbes (Bâtiment Pyrène), les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

M. Christian Falliéro a été désigné en tant que commissaire enquêteur et Mme Bernadette Cravéro en tant que suppléante. Le commissaire enquêteur tiendra une dernière permanence en mairie de Tarbes (salles des commissions) le vendredi 22 Mai 2026 de 14 heures à 16 heures.

Durant la période d'enquête et aux heures habituelles d'ouverture de la mairie, le dossier du projet susvisé ainsi qu'un registre, sont déposés en mairie afin que le public puisse consigner ses observations, remarques ou suggestions, lesquelles pourront aussi être adressées au commissaire enquêteur par voie postale (adresse de la Mairie de Tarbes) ou par mail à l'adresse suivante : enquetepublique@mairie-tarbes.fr

Dès sa remise, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie durant une année

Contacts presse :

Corinne LABAT 06 13 37 40 13 – c.labat@mairie-tarbes.fr
Eric VEZIN 06 73 37 92 54 – e.vezin@mairie-tarbes.fr